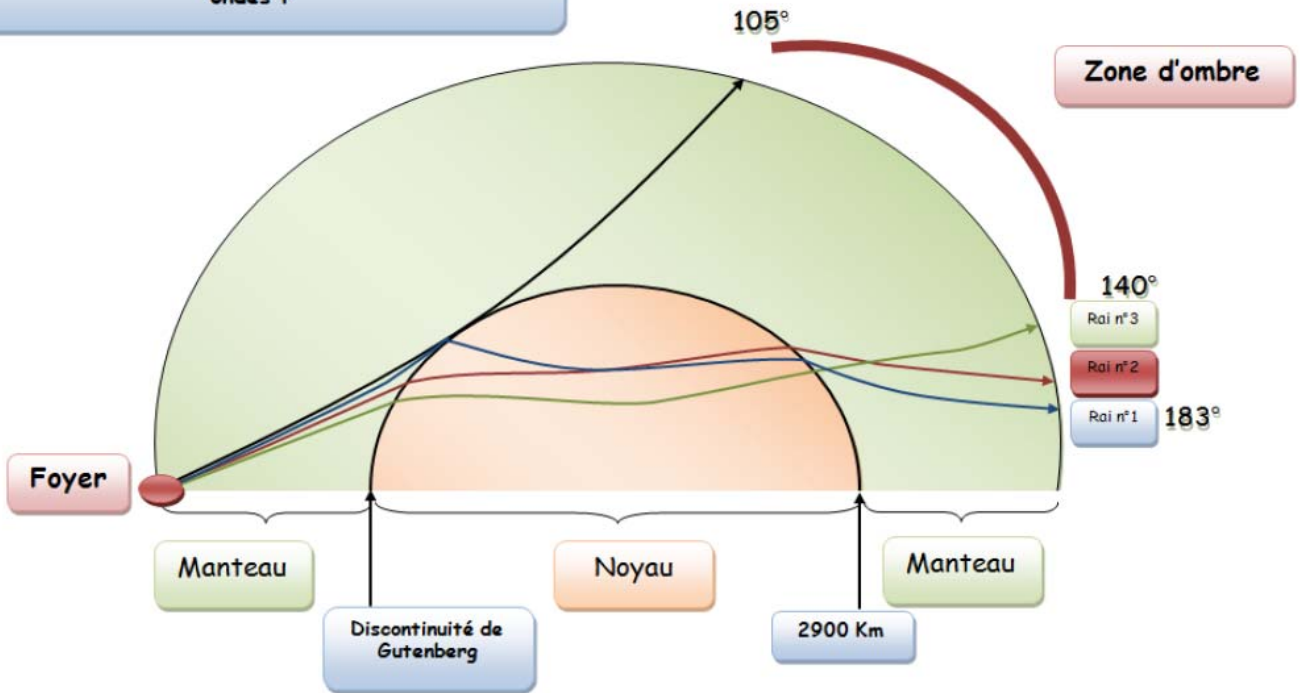


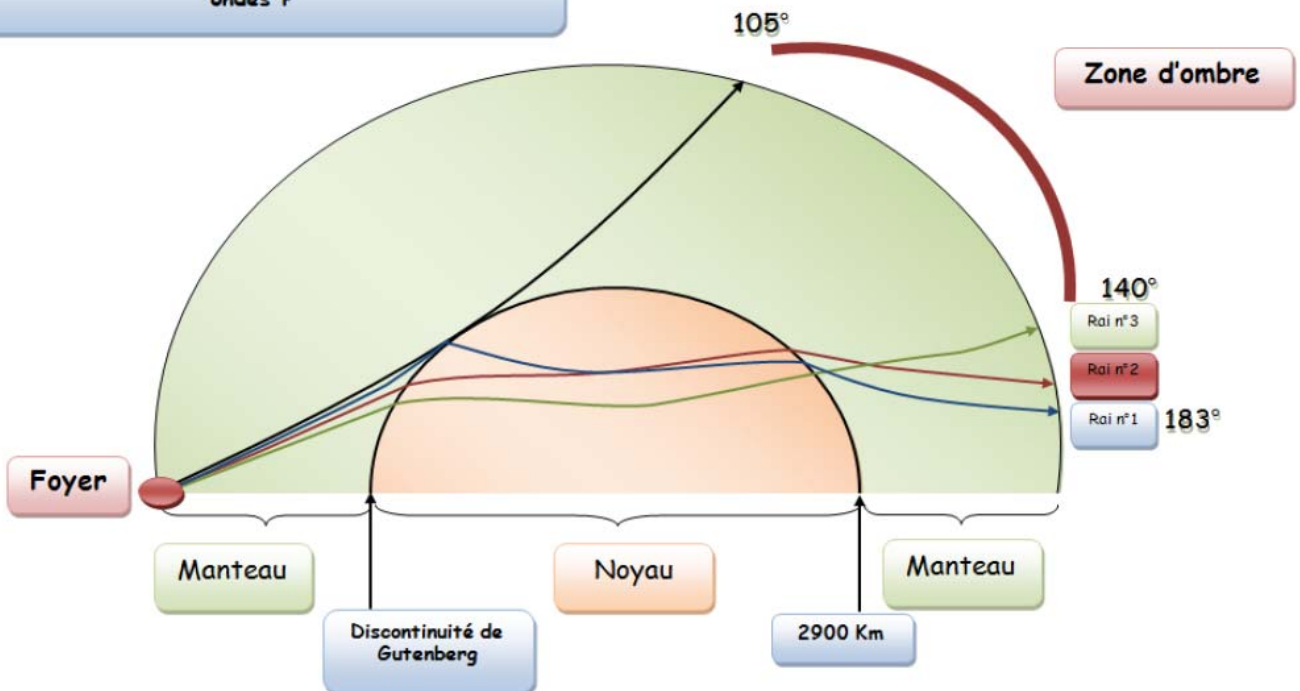
Interprétation de la zone d'ombre sismique des ondes P



Le rai sismique émergeant à 105° est tangent au noyau externe.

- Le rai d'incidence juste supérieure à 105° pénètre dans le noyau où il est réfracté et en ressort à la distance de 183°, rai n°1.
- Les rais issus d'incidence supérieure ressortent jusqu'à 142°, rai n° 2 et rai n°3.

Interprétation de la zone d'ombre sismique des ondes P



Le rai sismique émergeant à 105° est tangent au noyau externe.

- Le rai d'incidence juste supérieure à 105° pénètre dans le noyau où il est réfracté et en ressort à la distance de 183°, rai n°1.
- Les rais issus d'incidence supérieure ressortent jusqu'à 142°, rai n° 2 et rai n°3.